

- les oracles de l'Esprit saint assemblés à Trente, et on en attendait la guérison de toutes les plaies de l'Eglise. Les premiers pasteurs, ou s'y trouvaient en personne, ou s'efforçaient, quoique absens, de coopérer au succès d'une entreprise où ils se regardaient comme solidaires. Aussi ne trouvons-nous au concile tenu à Narbonne, en 1551, que des ecclésiastiques du second ordre, députés par les prélats et les chapitres de la province. On y fit un assez grand nombre de canons très-édifiants concernant la discipline et les mœurs.
- On trouve encore un concile touchant les mœurs, tenu à Vienne en Dauphiné, dans le cours de l'année 1557.
- En Allemagne le zèle de Charles V, et la circonspection des évêques au sujet de *Pinterim* d'Augshourg, rendirent les conciles ou les synodes un peu plus fréquens. Il se tint une de ces assemblées à Augshourg même, et une autre à Trèves en 1548, puis une troisième à Cologne en 1549. Dans le cours de cette dernière année, il y eut encore à Mayence et à Trèves deux assemblées ecclésiastiques, plus semblables que les précédentes à des conciles provinciaux. On y vit plusieurs évêques de la province, et l'on y traita du dogme aussi bien que du règlement des mœurs.
- Concile de Reims, tenu en 1564, pour recevoir le concile de Trente, et travailler à la réforme du clergé. On y dressa une profession de foi conforme à celle de Trente, et 19 réglemens de discipline tirés du même concile. On y prononça aussi la contumace contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, qui professait le calvinisme et s'était marié effrontément.
- Concile de Cambrai, 1565. On y fit une profession de foi, et des statuts de discipline conformes à ceux de Trente.
- Premier des six conciles tenus à Milan par S. Charles Borromée, 1565. Ces six conciles, joints aux onze synodes diocésains de S. Charles, ne laissent rien à désirer pour le gouvernement parfait d'un diocèse, et prouvent d'une manière sensible que ce saint prélat avait été particulièrement suscité de Dieu pour retracer cet art divin dans ces derniers siècles. Toutes les Eglises ne peuvent rien faire de mieux que d'étudier la discipline de Milan, image d'ailleurs la plus fidèle de celle de Trente.
- Conciles de Tolède, de Sarrago-se, de Valence et de Salamanque, 1565 ou peu après, pour l'acceptation du concile de Trente et le rétablissement de la discipline.